



Notice et règlement d'utilisation Bourse à projets Cité éducative de Liévin.

I/ Les Cités éducatives.

Les cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des jeunes âgés de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Rappel des grands axes de la cité éducative :

1. Conforter le rôle de l'école
2. Promouvoir la continuité éducative
3. Ouvrir le champ des possibles

En cohérence avec les grands axes nationaux, les priorités de « la Cité éducative apprenante » de Liévin sont les suivantes :

- 1. Réussite éducative et excellence. Les leviers d'un parcours ambitieux ;**
- 2. Bien-être et épanouissement des jeunes sur tous les temps de la vie pour construire le citoyen de demain ;**
- 3. Ancrage dans une communauté éducative et partenariale. La mobilité, la lutte contre les discriminations ou encore l'égalité homme-femme seront travaillées dans l'ensemble des enjeux en transversalité.**

II/ Règlement de la Bourse à projets

1. Public visé :

La cité éducative déploie une bourse à projet qui vise à soutenir des micro-projets portés par tout acteur de la cité éducative

Elle permet de développer une citoyenneté active dans la vie d'un établissement, du quartier et/ou de la ville.

Qui peut déposer ?

- Les écoles maternelles et primaires,
- Les enfants et les jeunes, de tout âge, dès l'école élémentaire,
- Les parents ou collectifs de parents,
- Les associations,
- Les services villes,
- Tout acteur de la cité éducative,

Pour qui ?

Tout bénéficiaire de la cité éducative de la ville de Liévin (0/25 ans, parents et toute personne impliquée dans l'éducation de l'enfant)

2. Critères de sélections

La faisabilité de l'action : Les actions seront observées au niveau de leur efficacité (ressources utilisées au regard du résultat souhaité) et de leur cohérence (ressources prévues pour atteindre les objectifs).

La mobilisation et l'implication des bénéficiaires, jeunes et parents :

Les actions permettront de positionner les bénéficiaires en tant qu'acteur et ce dans les différentes étapes de vie de l'action

Les cofinancements (si possible): Les porteurs de l'appel à projets sont invités à produire autant que possible des projets cofinancés en mobilisant le cas échéant les financements de droit commun (Collectivité territoriale, CAF, Département, Région, etc...), les fondations, et une part d'autofinancement.

La conformité du dossier : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du contenu. (Document fourni en annexe 1)

3. Modalités de candidature.

Mme Dulieux, Coordonnatrice éducation nationale et **Mme Marcq**, ville de Liévin se tiennent à disposition des porteurs pour tout accompagnement méthodologique nécessaire et pour un échange préalable avant le dépôt de votre candidature.

Réception des documents : toute transmission de document se fera de manière dématérialisée.

Contacts : Pour l'éducation nationale : chloe.dulieux@ac-lille.fr
Pour la ville et les associations : l.marcq@Lievin.fr; 03 21 45 65 08

4. Calendrier d'étude de validation

La troïka se réunira régulièrement afin d'étudier les projets déposés au moins 15 jours avant.

Une transmission d'avis (favorable ou non) sera faite au porteur dans les plus brefs délais.

5. Engagements

Évaluation :

Le porteur s'engage à fournir un état des lieux des éléments d'évaluation à mi-parcours de l'action. Le bilan complet sera demandé au terme de l'action et au plus tard en fin d'année civile.

Communication :

Le porteur de l'action s'engage à faire figurer sur tout document de communication le logo Cité Éducative

Droit de visite :

Le porteur accepte toute visite de la troïka.

En cas de non production du bilan, le porteur reversera la subvention accordée.

BOURSE A PROJET FICHE PROJET SYNTHETIQUE

Nom, prénom du responsable de l'action Merci de préciser si vous représentez une association ou groupe d'habitants, de jeunes	
Adresse :	
Coordonnées tel et mail	Tel : Mail :
Intitulé de l'action	
Descriptif de l'action	*déroulement de l'action *partenaires associés
L'action relève de quels enjeux de la cité éducative ?	Réussite éducative et excellence ; les leviers d'un parcours ambitieux Bien-être et épanouissement des jeunes sur tous les temps de la vie pour construire le citoyen de demain Ancrage dans une communauté éducative et partenariale
Quels sont les objectifs visés ?	
Lieu(x) de déroulement de l'action (Adresse, quartier)	
Dates et horaires	
Public visé	
Lister les charges (vos dépenses)	Lister les produits (vos recettes dont la demande à la cité éducative) Cité éducative :